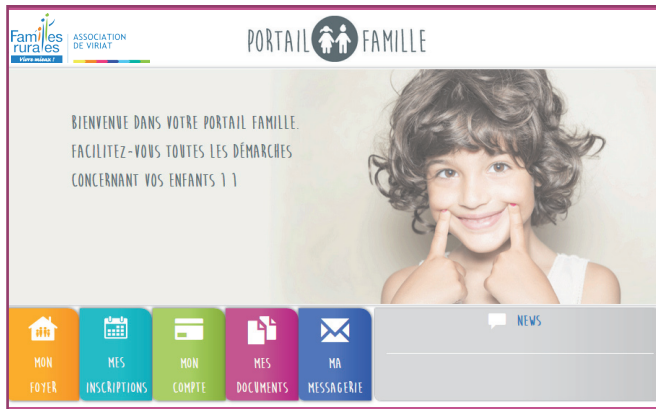


Portail Famille

C'est le logiciel qui vous permet de réaliser toutes les formalités administratives (inscription, désinscription, consultation des factures...)



Pour les familles déjà adhérentes à l'association, vos codes personnels ne changent pas. Vous devez néanmoins vous assurer que vos informations personnelles sont bien à jour (onglet mon foyer).

Pour les familles non adhérentes, merci de vous rapprocher du secrétariat de l'association afin de constituer votre dossier administratif. Vos codes d'accès vous seront envoyés ultérieurement et vous pourrez procéder à l'inscription de votre enfant.

L'équipe de l'association se tient bien sûr à votre disposition si vous rencontrez des problèmes d'inscription ou de connexion.

Rappel :

Des aides aux loisirs sont attribuées par la mairie et la CAF en fonction de votre quotient CAF et de vos revenus. Pour en savoir plus, consultez le règlement intérieur sur le portail famille l'onglet dans "Mes documents" puis "autres documents" ou notre site internet: <https://www.famillesrurales.org/viriat/q/tarifs>

Créée en 1946, l'association Familles Rurales avait pour objectif de répondre aux besoins des familles à la sortie de guerre. En 1967, l'association organise ses premières vacances d'enfants et la garderie périscolaire ouvre ses portes en 1972.

L'association se donne comme finalité l'épanouissement des personnes, la promotion des familles et le développement de leur milieu de vie. Elle agit dans un esprit permanent d'ouverture et d'accueil de tous, en intégrant notamment toutes les générations.

Installée à la Cité des Enfants depuis 1995, l'association est gérée par un conseil d'administration composé de membres adhérents bénévoles et par une équipe de salariés. Elle a en charge l'accueil périscolaire (matin et soir) et extrascolaire (mercredis et vacances) et propose des activités ouvertes à tous !

Venez nous rejoindre, votre réflexion, votre questionnement nous intéresse !



Notre Charte d'Engagement

- > La sécurité physique, morale et affective au cœur de nos préoccupations
 - > Les mercredis et les vacances au rythme de chacun
 - > Un encadrement qualifié et de qualité
- > Un centre de loisirs éducatif : un espace de rencontres, de découvertes, de détente
 - > Des activités diversifiées pour tous



Cité des enfants
79 chemin de Thévenon - 01440 VIRIAT
Tél : 04 74 25 16 48
@ : association.familles.rurales@wanadoo.fr
Site : www.famillesrurales.org/viriat/
Facebook / Familles Rurales Viriat



L'accueil de loisirs Familles Rurales

Enfants



Périscolaire, mercredis et vacances scolaires

Année 2020-2021



L'accueil périscolaire

L'association organise, avant et après l'école, l'accueil des enfants scolarisés des classes maternelles et élémentaires des écoles publique et privée. Ces accueils ont pour but de proposer un cadre agréable et un moment de détente aux enfants.

C'est normalement toujours le même animateur qui accompagne votre enfant de la cité des enfants à son école le matin et inversement le soir. Pour offrir un cadre plus adapté aux plus petits, les enfants de 3 à 6 ans sont séparés des plus de 6 ans.

Accueil du matin : de 7h à 8h30

Chaque enfant est accueilli selon son rythme. Des activités calmes sont proposées aux enfants, qui sont bien sûr libres aussi d'aller jouer. Vers 8h15, les enfants sont rassemblés par leur animateur et commencent à se préparer à rejoindre leur école.

De 16h30 à 18h environ

Après un goûter, fourni par la famille, différentes activités sont proposées à l'enfant : sports collectifs, activités artistiques, un temps à la bibliothèque ou un temps libre. L'objectif est de proposer aux enfants un temps de jeu et de détente tout en leur accordant le droit de ne rien faire ou de changer d'activité.

À partir de 18h, c'est temps libre pour

tous ! Le départ des enfants est possible dès 16h45, le centre ferme ses portes à 19h.

EN PRATIQUE

Inscription

À partir du portail famille.

Inscription ou désinscription possible jusqu'à :

- midi pour le lendemain matin
- midi pour le soir même
- jusqu'au vendredi midi pour le lundi matin suivant

Tarifs

Variables en fonction de votre quotient familial et de l'âge de l'enfant (-6 ans ou +6 ans), quelque soit le temps de présence.

Le matin : entre 1.47€ et 3.31€

Le soir : entre 2,52 € et 5,52€

Le mercredi

L'association propose aux enfants à partir de 3 ans révolus et scolarisés un accueil à la journée ou à la demi-journée (avec ou sans repas).

Chaque mercredi est organisé de la même façon :

7h30 à 9h : accueil

9h à 11h30 : activités

12h : déjeuner pris au restaurant scolaire

13h30 : temps de repos pour les petits

14h : activités

16h30 : goûter

À partir de 17h : départ des enfants. Le centre ferme 18h30.



Si votre enfant est inscrit à l'école du mercredi proposée par la mairie, un animateur municipal l'accompagne vers le lieu des activités et le ramène soit à 10h30 soit à 12h après les activités.

EN PRATIQUE

Inscription

À partir du portail famille.

Inscription possible jusqu'au lundi midi pour le mercredi suivant.

Tarifs

Variables en fonction de votre quotient familial et l'âge de l'enfant (-6 ans ou +6 ans).

La demi-journée sans repas : entre 11,13 € et 14,18€

La demi-journée avec repas : entre 12,61€ et 16,28 €

La journée complète : entre 15,86€ et 21,54 €

Repas (à ajouter au tarif ci-dessus): 3.80€

Les vacances scolaires

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants à partir de 3 ans révolus et scolarisés à chaque période de vacances scolaires et propose un accueil à la journée ou demi-journée (avec ou sans repas). A chacun son rythme !

Chaque semaine, un thème « fil rouge » est décliné autour de différentes activités adaptées à l'âge (petite section, moyenne et grande section et + 6 ans). Les enfants sont encadrés par une équipe d'animateurs diplômés.

Au minimum, une sortie est organisée chaque semaine dans des lieux plébiscités par les enfants. En été, des camps sont également proposés pour les plus grands.

Horaire d'accueil :

> Si journée complète : Arrivée dès 7h30

> Le soir : Départ à partir de 17h. Le centre ferme à 18h30.



EN PRATIQUE

Inscription

À partir du portail famille.

Inscription ouverte un mois avant le début des vacances. Les dates sont communiquées via le portail famille, par mail, sur le site internet de l'association et supports d'affichages (écoles, cité des enfants).

Tarifs

Variables en fonction de votre quotient familial et l'âge de l'enfant (-6 ans ou +6 ans).

La demi-journée sans repas : entre 11,13 € et 14,18€

La demi-journée avec repas : entre 12,61€ et 16,28 €

La journée complète : entre 15,86€ et 21,54 €

Repas (à ajouter au tarif ci-dessus): 3.80€